



# MUNICIPALITÉ ST-BRUNO

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une session extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le programme triennal d'immobilisations 2024-2026 sera adopté.

Lors de cette session qui sera tenue à la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations du Conseil municipal, lundi le 11 décembre 2023 à 16 h 30 à la Mairie située au 563 avenue Saint-Alphonse, Saint-Bruno, Lac Saint-Jean, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal.

**DONNÉ À SAINT- BRUNO** ce premier jour de décembre deux mille vingt-trois.  
TROIS.

  
Rachel Bourget, dg  
Greffière-trésorière